

Trop-Peute, Macaire.
 Steeple-chase. — Handicap. — Gentlemen et jockeys. — 6,000 fr. Distance, 5,000 mètres environ.
 Percy, Verlion.
 Steeple-chase militaire. (1^{re} série.) — Distance, 5,000 mètres environ.
 Amadou, Vulcain.
 Hunt steeple-chase. — Gentlemen-riders. — 6,000 fr. Distances, 5,500 mètres.
 Melrose II, Little-Lolly.

Mercredi, courses à Enghien.

LA SANTÉ PUBLIQUE

La loi sur les débits de boissons

On sait que la loi du 17 juillet 1880 qui abroge le décret du 29 décembre 1850 sur les cafés, cabarets et débits de boissons, porte en substance que pour ouvrir cette sorte d'établissements il suffit, aujourd'hui, de faire quinze jours au moins à l'avance et par écrit une déclaration indiquant :

1^o Les nom, prénoms, lieu de naissance, profession et domicile ;
 2^o La situation du débit ;

3^o A quel titre la personne doit gérer le débit et les nom, prénoms, profession et domicile du propriétaire. S'il y a lieu, les mineurs non émancipés et les interdits, les individus condamnés pour crimes de droit commun, ceux qui auront été condamnés à l'emprisonnement pour certains crimes ou délits spécifiés, sont exclus du bénéfice de la loi.

An point de vue de l'alcoolisme, il était intéressant de rechercher quelle a été l'influence de cette loi depuis qu'elle est en vigueur, et la Société française de tempérance avait recommandé aux concurrents pour ses prix de 1885 la question suivante : « Etudier sur un point déterminé quelque du territoire (commune, canton ou département) l'influence de la loi du 17 juillet 1880, d'un côté, sur le nombre des débits de boissons, et de l'autre, sur le chiffre des condamnations pour ivresse publique, des morts accidentelles déterminées par des excès de boissons, des folies et des suicides de cause alcoolique. »

Dans la séance publique annuelle de la Société française de tempérance, qui a eu lieu hier, nous avons analysé les deux mémoires qui ont répondu à la question posée par la Société et qu'elle a récompensés.

C'est dans vingt-cinq communes du département de l'Orne, formant la totalité du canton de Putanges et une partie d'un canton limitrophe, que M. le docteur Desvoisins, de Rabodanges (Orne), a étudié les effets de la loi du 17 juillet 1880.

Dans ces 25 communes dont la population était en 1880 de 11,912 habitants, le nombre des débits de boissons s'élevait à 105. Il y avait donc au 1^{er} janvier 1880, un débit pour 113 habitants. Dans certaines communes, il y avait 1 débit pour 82 habitants, et même 1 pour 40 habitants.

En 1884, il y a 1 débit pour 90 habitants

terminées par les excès de boissons a augmenté ;

3^o Le nombre des condamnations pour ivresse publique a presque doublé ;

4^o Le nombre des débits de boissons a augmenté dans la proportion énorme de 27 pour 10.

D'un autre côté, M. Jean Mack, de Havre, nous montre que de 1878 à 1883, le nombre des débits de boissons a augmenté dans cette ville de 389. Que, pour le même laps de temps, le nombre des arrestations pour ivresse a augmenté de 978. Que le nombre des suicides et des accidents par ivresse a augmenté aussi dans de fortes proportions.

Nous demandons pardon au lecteur de lui imposer la lecture un peu fastidieuse de ces chiffres, mais ils ont leur éloquence et nous sommes convaincus qu'un pareil travail entrepris dans toute la France et surtout dans les centres ouvriers, donnerait à peu près le même résultat et démontrerait combien est déplorable et funeste à notre pays cette loi du 17 juillet 1880 qu'il faudra bien rapporter tôt ou tard.

Qu'on ne Poublie pas, le danger que fait courir l'alcoolisme à la santé intellectuelle et physique de nos populations, n'est pas une de ces éventualités plus ou moins probables, C'est un mal présent dont on peut étudier les ravages sur la génération actuelle.

Pendant les dix années que j'ai consacrées particulièrement à l'étude de l'alcoolisme, sur 500 familles d'ouvriers environ que j'ai visitées, j'en ai rencontré plus de 400 réduites à la plus complète misère et livrées à tous les vices et à tous les désordres, uniquement par le fait de l'ivrognerie habituelle du chef de la famille !

Et on ne remédiera pas au mal qui nous dévore en multipliant par toute la France les débits de boissons, ces bouges qu'un célèbre tribun en belle humeur appelait un jour les « salons de l'ouvrier », et où se dépense la moitié de son salaire.

Si le mal continue à grandir, comme je le répétais hier devant la Société de tempérance, on pourra multiplier à l'infini les établissements de bienfaisance, le nombre des hôpitaux, celui des Sociétés de secours mutuels, des Caisses de retraite, etc., tous les efforts de la charité publique, tous les miracles de la charité privée, et la prévoyance la plus sage des économistes et des hommes d'Etat, tout ou presque tout viendra échouer fatalement devant le fléau de l'alcoolisme.

D^r E. DECAISNE.

Grâce à la *Glycérinesavonneuse* L.-T. Piver, cet inappréciable progrès réalisé en parfumerie, les engelures, les gerçures, les crevasses, n'ont plus prise sur la peau, et l'on n'a plus rien à craindre des rigueurs de la température. Flacon 3 fr. et 6 fr. (10, boulevard de Strasbourg).

C'est parce qu'il est le plus mince et par conséquent le moins nuisible que les fumeurs de cigarettes ont adopté le Papier d'Alfa. Marque de fabrique : « Le Champan »

17 juillet 1880
 augmentation des débits
 1880

Journal de France
Mardi 7 mai 1885

handicapeur le pénalisera d'une quantité de kilos suffisante pour que le cheval de M. C. Whitt ne soit plus à la merci des caprices de la cote.

Chérubin, de la même écurie, et sur lequel nous appelions votre attention a fait une bonne course dans le prix Marche-Mal; il a pris là une excellente leçon.

L'intérêt du grand prix du Printemps s'est trouvé amoindri dès le début par la chute de Le Hérisson, à la première haie. Peu après, Bichette était en détresse et suivait avec peine à cent longueurs. La jument refusant de s'employer, son jockey l'arrêtait dans le parcours — elle est engagéé demain dans la Bourse — En face, Venise culbutait, Saint-Gervais ne persistait plus et il ne restait alors dans la course que Agenda, Ardente, Newmarket et Mon Premier. A la dernière haie, Ardente fléchissait et Newmarket prenait l'avantage sur Agenda pour gagner assez facilement de trois longueurs.

Le prix du bois a été gagné de trois longueurs par Marplot 7/2, à M. Richard Hennessy (Petter), battant Voisins 2/1, à M. A. Khan (Baker), Lisbonne 4/5, à M. E. Blanc (Budge), mauvais troisième.

Marplot a été racheté par son propriétaire pour 3,700 francs, plus les frais de la vente.

Lisbonne a été réclamée par M. G. de Talhouët-Roy pour 5,300 francs, plus le montant du prix.

Le prix de la Muette a été gagné de trois longueurs par Donny-Carney, 8/1, à M. C. White (Seakins), battant Onyx, 4/1, au baron J. Finot (T. Barker), Percy, 7/1, à M. F. Sieber (Salmon), mauvais troisième.

Lord Chancellor, 1/2, non placé.

Le Prix de Madrid a été gagné d'une tête par Vengeur, égalité, au baron J. Finot (T. Barker), battant Soukaras, 5/4, à M. E. Blanc (Budge); Panama, 4/1, à M. Khan (Baker) mauvais troisième.

Le Grand Prix du Printemps a été gagné de trois longueurs par Newmarket, 5/1, à M. A. du Bos (Plummer), battant Agenda, 3/1, au comte de Nieul (H. Andrews), Mon Premier, 3/1, à M. Khan (Baker) troisième à cinq longueurs.

Ardente, 3/1, Bichette et Saint-Gervais, 12/1, non placés.

Le Hérisson, 4/1, et Venise, 10/1, tombés.

Le prix Marche-Mal a été gagné de quatre longueurs par Bettina, 4/6, au baron J. Finot (T. Barker) battant Chérubia 3/1 à M. C. White (Seakins). Boissy, 10/1, à M. H. Andrews (Salmon) troisième à six longueurs.

Will Off, 5/1, et Plow-Train 16/1, non placés.

Courses à la Croix-de-Berny

Mardi 7 avril, à 2 h.

NOTS FAVORIS

1. Trep-Peuille, A réclamer. — 3,000 fr. Dis Steeple-chase, Macaire.
2. Jockeys. — Handicap. — Gentlemen et virés. — 2,000 fr. Distance, 5,000 mètres ou Percy, Verlion.

3. chaise militaire. (1^{re} série.) — Distance, 100 mètres environ. Amadou, Vulcaire.

Dans 11 communes, le nombre des débits est resté stationnaire. Dans 12 communes, il a augmenté. Dans 2 communes, il a diminué. A Bazoches, où il n'y a ni foires, ni marchés, il existe 1 débit pour 65 habitants; à Rabodanges, 1 pour 72; à Putanges, 1 pour 33,

Avant la loi il y avait, sur une population de 11,912 habitants, 105 débits.

En 1884, sur une population de 11,215 habitants, il y avait 125 débits. C'est-à-dire, avant la loi, 1 débit pour 113 habitants; après la loi, un débit pour 90 habitants.

En résumé, en tenant compte comme il convient de la diminution de la population, on trouve que depuis l'application de la loi du 17 juillet 1880, le nombre des débits de boissons a augmenté dans la proportion de 27 pour 100.

Dans la période antérieure à la loi du 17 juillet 1880 que M. Desvoisins fait commencer au 1^{er} janvier 1877 et termine au 17 juillet 1880, il constate que le nombre des condamnations pour ivresse publique a été de 40 sur une population de 11,912. Dans la période postérieure commençant au 17 juillet 1880 et finissant le 14 février 1884, ce nombre est devenu à 64 pour une population réduite à 11,215.

Ainsi sur 1,000 habitants (période antérieure à la loi) 3,35 condamnations.

Sur 1,000 habitants (période postérieure à la loi), 5,70 condamnations.

Il n'y a eu de suicides ni dans l'une, ni dans l'autre de ces deux périodes.

Dans la période antérieure, le nombre des morts accidentelles a été de 3 (population 11,192). Dans la période postérieure, il a été de 4 (population 11,215).

Le nombre des cas de folie de cause alcoolique a été de 3 dans la période antérieure comme dans sa période postérieure, malgré la diminution de la population.

M. Desvoisins fait observer que le nombre des délits clandestins égale ou dépasse celui des débits autorisés. Il pourrait en citer 4 dans une commune de 300 habitants et 10 dans une autre. « Et puis, dit-il, chaque maison n'est-elle pas un débit? »

Voici les conclusions de l'auteur :

1^o Le nombre des cas de folie alcoolique a légèrement augmenté;

2^o Le nombre des morts accidentelles déterminées par les excès de boissons a augmenté;

3^o Le nombre des condamnations pour ivresse publique a presque doublé;

Grâce à la *Glycérine savonnense* L.-T. Piver, est indispensable progrès réalisés en parfumerie, les engorgements, les gerçures, les crevasses, n'ont plus prise sur la peau, et l'on n'a plus rien à craindre des rigueurs de la température. Flacon 3 fr. et 6 fr. (10, boulevard de Strasbourg).

C'est parce qu'il est le plus mince et par conséquent le moins nuisible que les fumeurs de cigarettes ont adopté le *Marque de fabrique* :

par la Société et qu'elle a été admise à participer dans vingt-cinq communes du département de l'Orne, formant la totalité du canton de Putanges et une partie d'un canton limitrophe, que M. le docteur Desvoisins, de Rabodanges (Orne), a étudié les effets de la loi du 17 juillet 1880. Dans ces 25 communes dont la population était en 1880 de 11,912 habitants, le nombre des débits de boissons s'élevait à 100. Il y avait donc en 1er janvier 1880, un débit pour 115 habitants. Dans certaines communes, il y avait 1 débit pour 82 habitants, et même 1 pour 70 habitants. En 1884, il y a 1 débit pour 90 habitants.

n de
ten-
des
pré-
les
suo-
sim
re
es
e
u
e
s

PIANOS et ORGUES
de tous Facteurs 36 Mois de Autres INSTRUMENTS
à leurs TARIFS CRÉDIT 12 Mois
UNION MUSICALE, 6, rue de Grammont
Ci-devant 18, Rue Saint-Denis

PHARMACIE

STIMÉ CATARRHE, guéris p. les **TUBES-LEVASSEUR**
23, r. de la Monnaie, Paris, 3 fr., env. f.

DR. MAHON Médecins spéciaux des
Hôpitaux, de père en fils,
depuis 1806. — Maladies
des Cheveux et de la Peau, Dartres, etc. —
consult. à 4 h., r. des Vosges, 2, et r. Rivoli, 30.

ST GALMIER (Loire)
SOURCE REMY
EAU MINÉRALE NATURELLE, ACIDULEE, GAZEUSE
plus limpide, la plus Agréable et la Meilleure des Eaux de Table
Conservation Indéfinie
AUTORISATION DE L'ÉTAT

Remède
commode,
sûr
et rapide
contre les :
TOUX
RHUMES, CATARRHES, ASTHMES
OPPRESSIONS, BRONCHITES chron.
ENGORGEMENTS PULMONAIRES,
FAIBLESSE DE LA POITRINE,
le seul pouvant
prévenir ou guérir la
PHTHISIE
LE FLACON : 3 FRANCS FRANCO
205, Rue de Rennes, Paris
et les principales pharmacies

DARTOIS
CAPSULES

ROYAT

COCA COLA

PARIS ET DÉPARTEMENT
DIX CENTIMES le Numéro. — Trois mois

La Rédaction ne répond pas des manuscrits qu'elle ne reçoit pas.

- AU PLUS PRESSÉ! — *Henry des Marais.*
- LA CRISE.
- AU TONKIN.
- RÉFLEXIONS MAUSSADES. — *Raoul Frary.*
- LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.
- LE GÉNÉRAL GRANT. — *Lucien Nicot.*
- ELECTION LÉGISLATIVE.
- CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT. — *Emile Cère.*
- NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.
- NOUVELLES DU JOUR.
- PARIS AU JOUR LE JOUR. — *Mermeix.*
- REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE. — *Louis De-
france.*
- L'INCENDIE DE LA RUE DAUPHINE.
- FAITS DIVERS.
- SPORT. — *Eler.*
- LA SANTÉ PUBLIQUE. — *D^r E. Decaisne.*
- L'ESPRIT DES AUTRES. — *A. Z.*
- AU PALAIS. — *Loelus.*
- THÉÂTRES ET CONCERTS. — *Victor Roger.*
- FUILLETONS. — L'ANGE DU BOURDON : *P. du
Boisgobey.* — MAYNA : *Camille Bias.*

TONIQUE, STIMULANT, STOMACHIQUE
ET NUTRITIF

Ce vin, d'un goût agréable, convient aux personnes les plus délicates, celles surtout dont le sang est appauvri. Utile pour les enfants débiles, les jeunes filles chlorotiques et les vieillards affaiblis par l'âge et la maladie, il est employé avec succès dans l'atonie des voies digestives, les digestions pénibles et les migraines, etc. les maux d'estomac, les diarrhées, les hémorragies, etc.

Dépot : 21, Faubourg-Montmartre, PARIS
Même pharmacie HUILE DE MORUE CHEVRIER
aromatisée
au goudron et écorce d'oranges amères.

Le gérant responsable,
ADOLPHE PICARD.

ES A OLD ENGLAND

OFFRES

ES, DEMANDES ET OFFRES la facilité
de faire un déplacement, pour faire part d'une
location d'un appartement ou d'une maison,

place de la Bourse, au prix de 50 centimes
par an.

Administrateur du journal *La France*.

Catégories ci-dessus mentionnées.

IDES

MAGASINS
publiques.

caissière,
références.
page.

es d'hono-
demande
ercial, ins-
emploi exi-
ces, elle se

M^{me} Jon-
renseigne-
stration du

teur pour
d'occasion
latives, de
coisant la
eau restant

L'étude de M^e Raveton, avoué rue Saint-
Anne, n° 48, demande un petit clerc pré-
senté par ses parents. Très pressé.

Mons. 26 ans, sérieux, énergique, corresp.
anglais, allemand, espagnol, français, com-
mune. assez bien français, espagnol, dem. pl. 50 mais de
comm. Neill. réf. S^{ad}. H. L. p. rest., bar. n° 1.

On demande un employé de 26 à 30 ans,
bon marcheur, connaissant bien Paris
et ayant une bonne écriture pour travail de
bureau et courses. Ecr. r. M. Bataille, rue
St-Honoré, 368, en indiquant les références.
Inutile de se présenter.

COURS ET LEÇONS

Leçons particulières
D'ITALIEN
par le professeur L. Romolo.

3 - rue Coq-Héron - 3

Leçons de Piano
par M^{me} Mario
20 - rue Saussure - 20

urse

n'acheter aucun programme

IVER. — 8 h. 0/0 CONCERT PARISIEN. — 9 h.

Tous les soirs
Spectacles-Concerts

UDIN. — 8 h. 0/0
Italiens, 3

...S, LUNDI 6 AVRIL

AU PLUS PRESSÉ !

La prolongation de la crise ministé-
rielle, ouverte depuis le 30 mars, aura
eu, du moins, cet avantage, de permet-
tre aux esprits à demi-afolés d'un trop
grand nombre de nos concitoyens, d'en-
visager avec plus de calme les consé-
quences de la blessure du général de
Négrier et de notre retraite de Lang-
Son sur les cours d'eau, qui sont, au
Tonkin, nos bases naturelles d'opéra-
tions.

En même temps, s'accréditent des ru-
meurs persistantes de paix. Si les condi-
tions dont on parle sont réelles, la Chine
consent, en effet, même après Lang-Son,
à l'exécution loyale du traité de Tien-
Tsin. Nous n'avons, je pense, en me pla-
çant à un point de vue exclusivement
militaire, qu'à accepter les offres qui
nous sont faites. Il n'y faut pas mettre
d'amour-propre, ni nous exposer à de
nouvelles complications pour obtenir,
par exemple, une indemnité de guerre,
car en France les plaies d'argent ne sont
jamais mortelles.

Si la paix se fait, nous avons au Ton-
kin plus de forces qu'il n'en faut pour
attendre que le Parlement ait décidé,
après mûr examen, s'il convient d'éva-
cuer honorablement ce pays, ou d'es-
sayer, au contraire, de nous y établir
d'une manière définitive.

Quelle que soit la solution qui inter-
viendra, des remaniements immédiats
sont indispensables dans le personnel de
commandement de notre corps expédi-
tionnaire.

Sans s'associer, ni de près ni de loin,
aux insinuations, aux accusations, j'al-
lais dire aux calomnies que se permet-
tent certains journaux, il faut recon-
naître — je l'ai dit souvent dans ce
journal — que le commandement n'est
pas constitué comme l'auraient exigé les
principes les plus élémentaires de l'art
de la guerre et les règles immuables de
l'organisation des armées.

Nous avons là-bas 25 à 30,000
hommes, au moins, peut-être beaucoup
plus, en y comprenant les contingents
indigènes et les troupes de la marine.
En raison des distances, c'est une véri-
table armée, comportant un état-major
bien constitué, et un nombre de géné-
raux et d'officiers supérieurs plus élevé
que celui qui s'y trouve.

En outre, des fautes graves ont été
commises au Tonkin, fautes politiques et
fautes militaires, celles-ci étant la con-